



Union Nationale des Syndicats Autonomes



SA SNCF Réseau

Monsieur Matthieu CHABANEL

Président Directeur Général de SNCF RESEAU
Campus Réseau

15/17 rue Jean-Philippe Rameau – CS 80001
93418 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Paris, le 3 décembre 2025

Nos Réf. : 20251203 N°161

Objet : Demande de Concertation Immédiate Maintenance et Travaux

Monsieur le Président,

L'**UNSA-Ferroviaire** vous a alerté dès le mois de juillet 2025 sur les particularités et les contraintes des agents SE et plus globalement de celles des salariés de la maintenance, y compris de l'encadrement. Vous nous avez reçus le 15 octobre et le 19 novembre en bilatérale puis le 1^{er} décembre en table ronde. À chaque fois nous avons porté les revendications des salariés et cherché des solutions. Malgré tous ces rendez-vous, le compte n'y est toujours pas. L'**UNSA-Ferroviaire** fait le constat amer d'un échec du dialogue social. C'est pour cela que l'**UNSA-Ferroviaire**, conformément à l'article 4.2 du titre II du GRH00826, vous dépose donc une Demande de Concertation Immédiate ces sujets :

- La prise en compte des contraintes liées aux métiers de la Maintenance
- Des parcours professionnel de qualité quel que soit la classe d'embauche
- La prise en compte des particularités de l'encadrement
- La mise en place de l'ICS pour les encadrants tenant l'astreinte
- Des roulements d'astreinte à 5 minimum
- Une aide au logement sur les périphéries en tension sur les recrutements
- La diminution des parcours d'astreinte
- Accompagnement des nouveaux embauchés
- Le maintien des connaissances
- La reconnaissance de la pénibilité liée à la tenue de l'astreinte
- La revalorisation de l'ensemble des postes de Req à la classe 5
- Augmentation du nombre de classe 4 et ce de manière pluriannuelle

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Yoann SAUGUES
Secrétaire Fédéral



UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
federation@unsa-ferroviaire.org

